

Déclaration liminaire CTPD du 21/12/2007

Monsieur le Président,

Aujourd'hui nous sommes conviés à un Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD) qui est, pour vous, votre premier dans le département de la **Haute-Loire**, dont vous assurez la charge depuis début Novembre. Traditionnellement ce CTPD, d'avant Noël, est consacré à l'emploi. Depuis de trop nombreuses années la DSF 43, probablement en guise de cadeau, nous annonce des charrettes de suppressions de postes. Bien sûr, vous allez nous dire que vous n'y êtes pour rien. Evidemment la politique gouvernementale est celle que la majorité des français vient de réélire. Quand la soupe est bonne, on redemande du rab... Evidemment, en tant que fonctionnaire, même si nous sommes pour le moins stigmatisés, voire agressés par nos gouvernants eux mêmes, nous devons obéir. Pourtant, Monsieur le Président, souffrez que les représentants des personnels issus du **SNADGI-CGT 43**, puissent s'interroger sur l'**étendue de nos objectifs**. Ceux du **SNADGI-CGT** sont clairs, c'est tout simplement la défense des intérêts de tous les personnels, de leurs outils de travail, de toutes leurs missions, sans oublier la qualité du service rendu à tous les citoyens, sans exception, de manière juste et égalitaire et ce sur tout le territoire. La section du **SNADGI-CGT 43** s'inscrit totalement dans ces objectifs. Pourtant, Monsieur le Président, vous pouvez, aujourd'hui, être étonné de notre présence en face de vous, surtout pour cette première convocation. D'autant qu'il est encouragé de la boycotter au niveau national. Pour la seconde, les sections adaptent en local l'attitude la mieux appropriée.

Nous avons pensé, Monsieur le Président, que votre premier CTPD et après avoir tenu dès votre arrivée un discours apaisant couplé à une attitude plutôt ouverte envers tous vos interlocuteurs aussi bien d'en haut que d'en bas, ne méritait pas un durcissement particulier. Maintenant la balle est dans votre camp, il va falloir passer des bonnes intentions affichées à des preuves réelles de dialogue, voire de concertation.

Un mot sur les dernières élections professionnelles qui ont permis à **92,61 % des agents atiligiériens de démontrer leur sens aigu de civisme**. Outre que cela doit être une grande fierté d'avoir des agents citoyens, ils ont aussi clairement exprimé les espoirs qu'ils mettent dans leurs représentants. Sachez, Monsieur le Président, que le **SNADGI-CGT 43** est conscient de leurs attentes. Comme à son habitude, et bien au delà d'une simple posture, il sera présent partout et pour tous. Un détail, tout de même concernant ces résultats, nous interpelle. Attentif à vos propos, vous nous avez affirmé que nous **n'étions pas adversaires**. Le **SNADGI-CGT 43** vous informe que nous ne prenons aucun responsable, digne de ce nom, pour un adversaire. Nous sommes avant tout, tous, des agents de la DGI, voguant dans la même galère. C'est pourquoi l'**affirmation claire de nos objectifs communs**, concernant la défense de tous les personnels, de leurs outils de travail, de toutes leurs missions, d'un réel service public de qualité et de proximité, pourrait pour ne pas dire devrait sensibiliser cette frange essentielle qu'est le commandement local. Et bien non, Monsieur le Président, depuis longtemps **nous déplorons le manque de solidarité de ces derniers**, lors des actions menées par une très grande majorité des agents. **Ils viennent solidairement de décider de mettre un zéro pointé en direction du SNADGI-CGT 43**. Faut-il le regretter, probablement pas, mais il nous avait semblé comprendre que l'encadrement de notre maison tremblait pour son avenir au travers d'une fusion globale pas forcément désirée. Dans ce contexte incertain, nul doute qu'ils vont nous prouver leur capacité à

s'unir et surtout à défendre, seuls, leurs ambitions personnelles. Nous allons les observer tranquillement, nullement traumatisés par cette bulle significative.

Depuis votre arrivée, vous n'avez eu de cesse de normaliser les relations humaines entre tous vos collègues altiligériens. Les représentants des personnels du **SNADGI-CGT 43** observent paisiblement votre méthode de gouvernance et n'ont, a priori, pas de réserve à l'heure actuelle.

L'articulation de votre manière de management impose que vous ayez les meilleures relations possibles avec les représentants des personnels, sachant, d'autre part, que vous êtes pieds et points liés, concernant les décisions de fond prises au niveau de notre Direction Générale (**DG**) ou au niveau politique. Nous en sommes tout à fait conscients.

Néanmoins certains axes forts, qui semblent présider à votre méthode présente et future, laissent penser que vous avez une réelle volonté de dialogue et pourquoi pas, rêvons un peu, de concertation. Pour **exemple significatif vos propos sur la place et le rôle des CTPD**. Le **SNADGI-CGT 43** ne vous rappellera pas l'**importance de cette instance** sur les orientations en matière de tous les actes de gestion touchant au domaine professionnel de l'ensemble des agents, en matière d'organisation et de fonctionnement, d'élaboration et de bilan des budgets de la DSF 43 (particulièrement important depuis la **LOLF**), du plan et du bilan sur la Formation Professionnelle, de restructurations de service (CDI/RECETTE, CDI/CDIF, Pôle Enregistrement....). Néanmoins le **SNADGI-CGT 43** tient à préciser certaines choses. La mode est actuellement à la **DGI**, déclinée évidemment en local, aux groupes de travail, en amont des CTPD, avec les agents concernés par les sujets d'actualité. Séduisant, a priori. Malheureusement il s'avère, à l'usage, que ces groupes de travail ne servent qu'à orienter, voire imposer, des décisions déjà arrêtées. Cette dérive n'est pas acceptable. Un groupe de travail ne remplacera jamais un CTPD et il ne doit pas non plus servir à faire pression sur les agents ou leurs représentants. Pour rappel, un CTPD est une instance soumise à des règles de consultation, de préparation, de dialogue et enfin de vote.

Votre volonté d'engagement dans ce sens et donc à souligner. Les **représentants des personnels élus du SNADGI-CGT 43** vous encouragent à continuer dans ce sens et seront derrière vous lorsque les intérêts réels des agents, des services, des missions et du service public au sens large du terme seront préservés, voire développés.

Toutefois le plus dur sera de mettre en adéquation cet ambitieux discours avec la réalité de terrain, couplé aux moyens qui vous seront alloués : **Dépasser la simple posture de circonstance** en une réelle efficacité en terme de qualité de service public tout en assurant un maximum de garantie aux plus valeureux serviteurs de l'Etat, qui sont les plus nombreux à la base, ne l'oublions pas.

A une époque où l'objectif principal de nos gouvernants est la chasse aux fonctionnaires, votre tâche va être des plus ardues. Nul doute que vous en ayez conscience.

Néanmoins le **SNADGI-CGT 43** est convaincu qu'avec un minimum de volonté, avec un souci constant de n'oublier personne sur le bord du chemin, il est possible d'accompagner au mieux tous les changements radicaux qui vont nous **êtres imposés à tous**.

La première condition est de donner du temps au temps. Il n'y a pas si longtemps, ici même, l'obsession constante d'imposer, coûte que coûte, certaines décisions contestables et prises sans véritable concertation, avait provoqué de véritables levées de bouclier. Poussés par une base excédée, **nous représentants loyaux des personnels** avons organisé des répliques qui se sont avérées payantes. Mais à quel prix, Monsieur le Président, demandez à certains témoins encore ici présents. C'est pourquoi **nous demandons en premier lieu de donner du temps au temps**, de **réellement impliquer tous les agents** lors des évolutions à venir, d'informer au mieux les représentants des personnels, par exemple dans les Copil lors de transformation lourdes en matières d'évolutions diverses qui touchent les conditions de travail des agents. Cette revendication s'appuie en outre sur un discours de rêve du plus célèbre de nos récents ministres des Finances, qui trône aujourd'hui par dessus vos épaules. Ce brillant politicien, véritable étoile

de la communication, dans ses propos face aux représentants des personnels au printemps 2004, expliqué en détail tous les tenants et aboutissants d'un **véritable dialogue entre tous** lors des divers changements qui nous concernent. Pour résumer, il affirmait, sans rire, qu'aucune réforme ou restructuration ne devait être entreprise sans concertation !!! Nul doute, là encore, Monsieur le Président, que ce discours soit gravé dans votre mémoire et serve de base à votre gestion présente et future. Les représentants des personnels du **SNADGI-CGT 43** se tiennent à votre disposition pour mettre en œuvre cet engagement fort.

Les représentants des personnels élus du **SNADGI-CGT 43** tiennent à vous rappeler qu'ils prennent très au sérieux leur rôle, même limité du fait de la prépondérance de votre vote. En effet votre fonction de **Directeur des Services Fiscaux** de la Haute-Loire influe forcément sur la décision finale.

Lors de la dernière grève du 20 novembre avec un taux de **73,51% de grévistes, notre département se hisse encore sur le podium**. Ce qui est remarquable, aussi, c'est que tous les services...et tous les grades, se sentent concernés par le pouvoir d'achat, les emplois, et les conditions de travail. Vous allez nous dire que la situation de la Haute-Loire n'est pas pire que les autres, ce en quoi vous avez raison : **elle est pire comme les autres :**

- **Les Français sont 65%** à estimer que leur pouvoir d'achat a diminué au cours des douze derniers mois, alors qu'ils étaient 57% à le penser en janvier, selon un sondage IFOP.

- **1370 suppressions d'emplois sont à créditer au bilan 2008 de la DGI !**

- **Les conditions de travail se dégradent**, le nombre d'arrêt maladie ne cesse de croître, le mal vivre au travail fait de nombreuses victimes et malheureusement la une des journaux.

Alors que les **agents de la Fonction publique** subissent **une perte de pouvoir d'achat de 7 % depuis janvier 2000**, croyez vous que ce sont les mesures dites en faveur du pouvoir d'achat qui vont les satisfaire ?

Trois mesures, trois raisons d'être en colère :

- La monétisation des jours de congés : sacrifier 4 jours de repos pour gagner au mieux **500€ bruts pour un A, 320€ bruts pour un B et 260€ bruts pour un C en 2007 !** A terme ce sont les 35h qui vont être remises en cause, c'est inadmissible.

- L'indemnité de sommet de grade pour les A et B est une mesure ciblée comme la nomme justement les ministres, car elle ne touche qu'entre 1% et 1.5% des fonctionnaires.

- **Les heures supplémentaires exonérées de cotisations sociales et fiscales !!!** C'est clair on préfère payer des heures supplémentaires que de créer des emplois, à croire que le taux de chômage est satisfaisant, sans parler du manque à gagner de la Sécurité Sociale...

Avec ces **mesurettes**, c'en est fini du maintien du pouvoir d'achat pour tous, c'est le détricotage complet du statut. On détruit les garanties collectives au profit de la mise en œuvre de « mesures ciblées » qui, au total, vont concerner moins de 5 % des fonctionnaires !

Alors, quand on parle Bouclier fiscal, comprenez que les agents aient une poussée d'urticaire. Ce dispositif, censé concerner moins de 100 000 foyers fiscaux, est pour l'essentiel voué à bénéficier aux plus aisés. Si des foyers fiscaux aux revenus et patrimoines moyens, voire modestes, pourront également en être bénéficiaires, ce sera dans de très faibles proportions et pour des montants limités.

Des informations parues dans la presse (*Libération* du mercredi 26 septembre) confirment cette appréciation. Le journal indique qu'à cette date, **la moyenne des montants est de 50 000 € par personne**. Et voilà que La DGI demande à ses directions territoriales d'envoyer une lettre de relance pour que ces contribuables pensent bien à faire valoir «*leurs droits*» avant le 31/12/2007 !

En fait, avec cette opération de relance, l'objectif du ministre est double. Il entend d'abord faire la part belle à son électorat fortuné. Mais il veut aussi faire rechercher les contribuables aux revenus faibles susceptibles d'en bénéficier. Ainsi, pour quelques euros remboursés, la statistique du

nombre de bénéficiaires augmentera pendant que la moyenne des remboursements baissera. C'est simplement une mesure politicienne.

Pour les suppressions d'emplois, on essaye de nous consoler et surtout de nous **faire avaler la pilule** en nous affirmant que ce sera **gagnant-gagnant ! !** En, effet la moitié des gains générés par les suppressions serait redonnée aux fonctionnaires. Si l'on considère que le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux dégagera 500 millions d'euros et que comme promis la moitié sera reversée aux fonctionnaires encore en activité, **cela fera 8 euros par mois**. On part bien entendu du principe que la répartition des pseudos gains se fera de manière purement mathématique, c'est à dire sans tenir compte du grade et de l'administration, ce qui est peu probable... voire par exemple les abondements conséquents en **points NBI** d'une infime partie de responsables pour les inciter à mettre en place cette politique de casse de la fonction publique et ce sans état d'âme. Le premier Conseil de modernisation des politiques publiques, qui s'est tenu le mercredi 12/12/2007 à l'Elysée, a approuvé quelques 97 décisions.

Cette réunion, que le chef de l'Etat a ouvert, **constitue "un point d'étape de la révision générale des politiques publiques (RGPP)** qui a pour objectif de concilier l'amélioration du service public avec l'économie de moyen".

C'est une nouvelle arme de guerre contre l'emploi public. Supprimer des fonctionnaires pour la seule raison qu'il y en a trop. Sans souci des missions, de l'efficacité sociale, de l'aménagement du territoire, des conditions de travail, des services rendus à l'ensemble de la population...Cette politique encourage aussi les fusions, les restructurations et autres régionalisations de services locaux. Quand est-il en Haute-Loire ? Les services supports comme celui du personnel vont t-ils fusionner et même être régionalisés ? Qu'en pensez-vous, Monsieur le Président ?

Nous tenons, aussi, à vous rappeler que le SNADGI-CGT, comme tous les autres syndicats de la DGI, est fermement opposé aux nouvelles règles d'affectation au niveau local. En effet, unilatéralement et en force, la DGI tente d'imposer aux agents une affectation faisant fi de la règle de l'ancienneté. Plus de 40 000 agents ont signé une pétition contre cette remise en cause de cette règle fondamentale et essentielle en matière d'affectation. En local nous tenons à vous signaler qu'une pétition, signée par 116 agents sur 138 présents, revendique que vous appliquiez la règle de l'ancienneté en Haute-Loire lors des affectations locales.